



Participation électorale dans les communautés autochtones

lors d'élections
générales provinciales
de 2007 à 2022

Note de recherche

Table des matières

Introduction	2
Portrait de la participation	2
Taux de participation selon le sexe	7
Vote par anticipation	8
Inscription à la liste électorale	9
Faits saillants	10
Conclusion	10
Annexe	11

Introduction

La présente analyse porte sur la participation électorale des électrices et des électeurs qui vivent dans une communauté autochtone au Québec. Elle fait partie des travaux qu'Élections Québec mène pour mieux comprendre la participation électorale dans son ensemble. Elle s'attarde aux électeurs des communautés autochtones afin de cerner les enjeux particuliers qu'ils rencontrent par rapport aux processus électoraux.

Il y a [11 nations autochtones au Québec](#). Chacune d'entre elles a sa propre histoire et sa propre réalité.

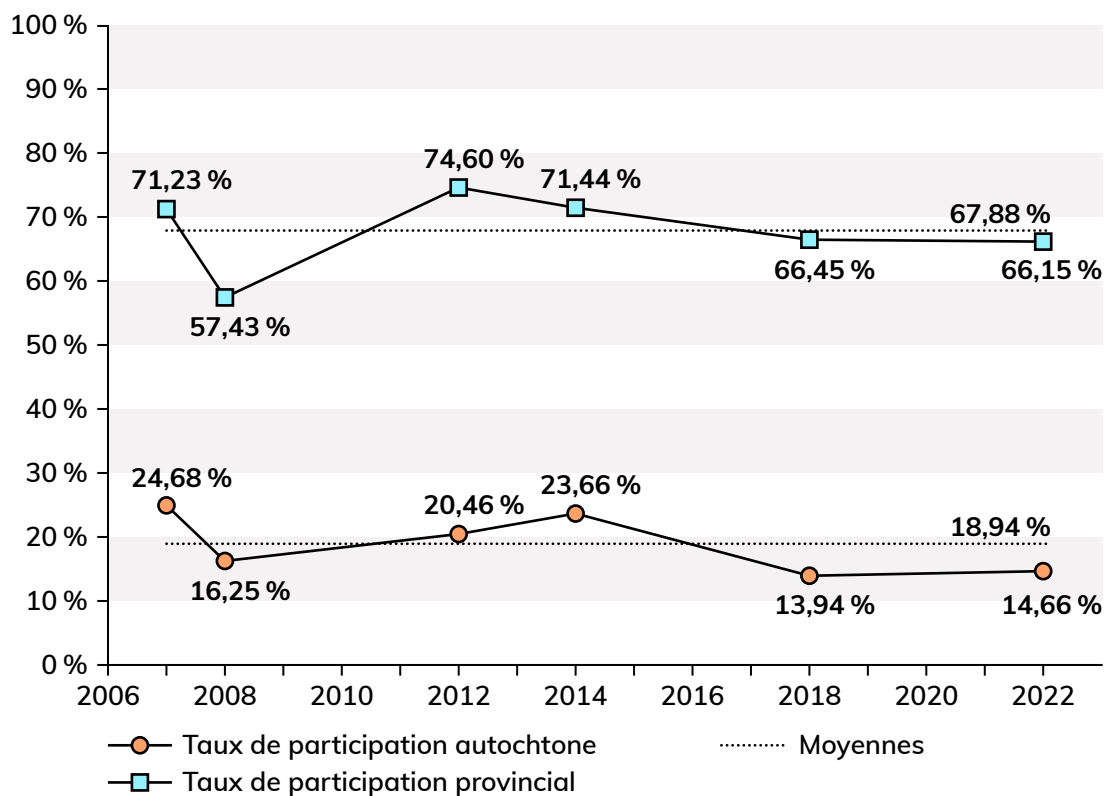
Portrait de la participation

Le taux de participation électorale des Autochtones correspond au nombre d'électrices et d'électeurs qui ont voté par rapport au nombre de personnes inscrites sur la liste électorale dans les communautés autochtones. Pour mener notre analyse, nous avons récupéré les listes annotées de toutes les sections de vote situées dans les communautés autochtones du Québec. Les listes annotées fournissent trois renseignements importants pour étudier la participation électorale : les électeurs qui ont voté, leur sexe et leur âge. Les sections de vote sont les plus petites unités géographiques regroupant des électeurs. Aucune section de vote ne chevauche plus d'une municipalité. Elles nous permettent donc de nous assurer que les électeurs qui font partie d'une section de vote sont tous domiciliés dans une communauté autochtone.

Entre 2007 et 2022, le taux de participation moyen des électrices et des électeurs des communautés autochtones était de 18,94 % lors d'élections provinciales, alors que la moyenne au Québec était de 67,88 %.

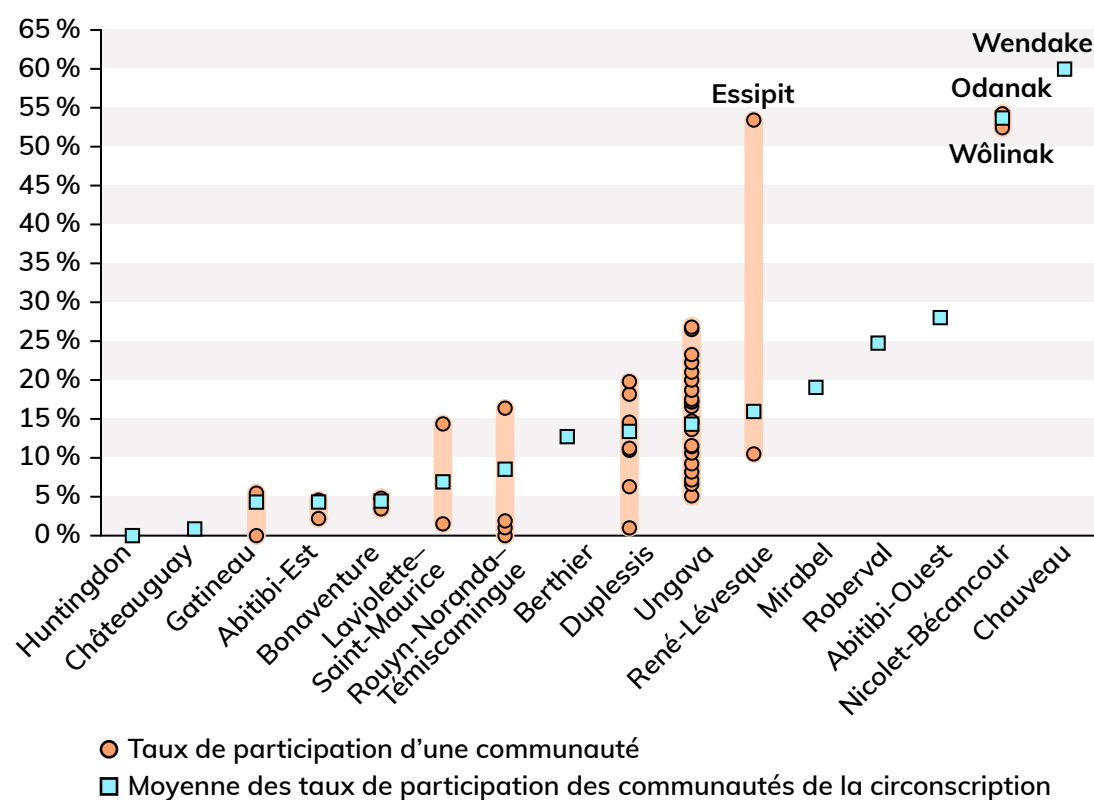
Lors des élections générales provinciales de 2008, le taux de participation était de 16,25 % dans les communautés autochtones. Il a donc diminué de 8,43 % par rapport à 2007, alors qu'il était de 24,68 %. Le taux de participation a toutefois baissé de 13,8 % au Québec pendant la même période. Il s'est rétabli en 2014, mais il a diminué de nouveau en 2018.

GRAPHIQUE 1 Taux de participation des électrices et des électeurs des communautés autochtones de 2007 à 2022



En 2022, le taux de participation autochtone était de 14,66 %, c'est-à-dire 51,49 % de moins que le taux de participation provincial, qui était de 66,15 %. Comme l'illustre le graphique 2, le taux de participation varie grandement d'une circonscription à l'autre de même qu'entre les communautés d'une même circonscription.

GRAPHIQUE 2 Taux de participation dans les communautés autochtones et par circonscription en 2022



Chaque cercle orange du graphique représente le taux de participation électorale observé dans une communauté autochtone et chaque carré bleu représente la moyenne des taux de participation électorale des communautés de la circonscription. Lorsqu'il y a uniquement un carré bleu pour une circonscription, c'est parce qu'on y trouve une seule communauté autochtone.

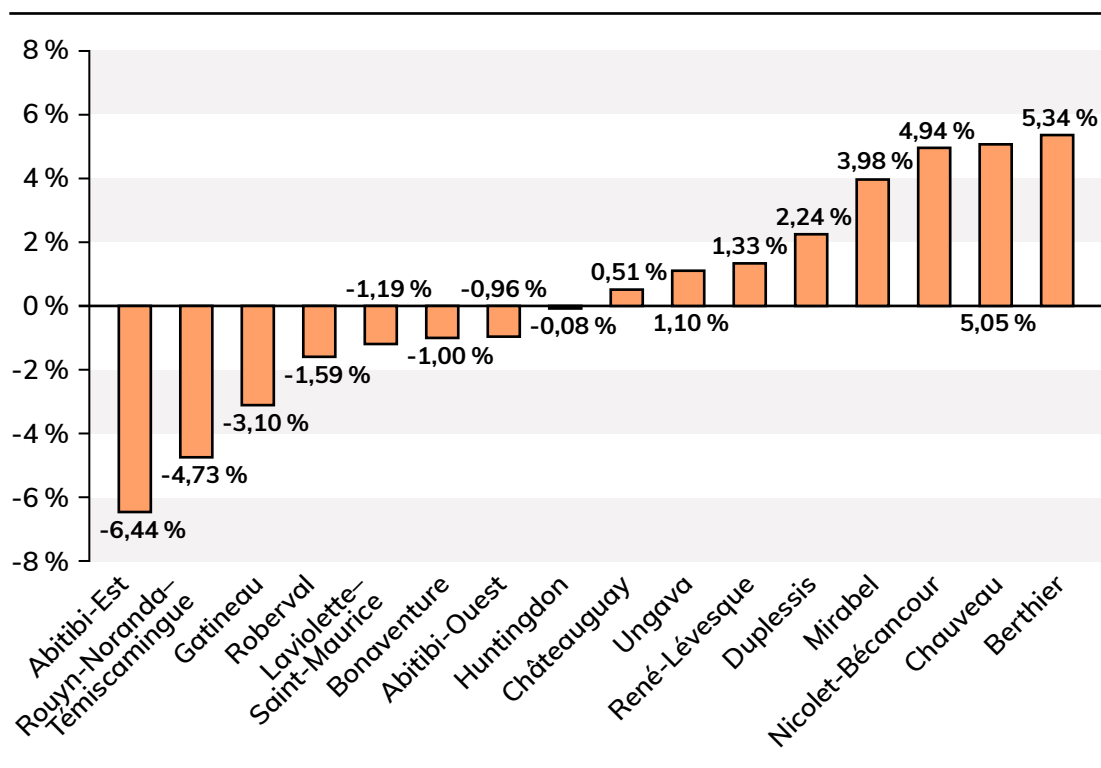
Les taux de participation dans les circonscriptions de Chauveau (59,85 %) et de Nicolet-Bécancour (53,57 %) sont beaucoup plus élevés que dans les autres circonscriptions. À l'inverse, les taux de participation dans les circonscriptions de Huntingdon (0,00 %) et de Châteauguay (0,86 %) sont particulièrement bas.

Les taux de participation dans les communautés de Wendake (59,85 %), d'Odanak (54,12 %), d'Essipit (53,31 %) et de Wôlinak (52,33 %) sont nettement supérieurs à la moyenne des taux de participation dans les communautés autochtones. Cette particularité pourrait être liée, en partie, à l'âge médian plus élevé des électrices et des électeurs. En effet, historiquement, chaque cohorte générationnelle vote moins que la précédente, à tout âge, mais le processus de vieillissement est associé à une hausse généralisée de la participation électorale. L'âge médian de tous les électeurs inscrits dans les communautés autochtones est de 37 ans, tandis qu'il est de 42 ans à Wôlinak et qu'il est supérieur à 49 ans dans les trois autres communautés.

Les taux de participation de 26 des 53 communautés se situent à plus ou moins 7 points de pourcentage de la moyenne autochtone en 2022 (14,66 %). Le taux de participation de 15 communautés est inférieur à 7,15 %. Les données pour chaque communauté se trouvent en annexe.

De 2018 à 2022, le taux de participation des électrices et des électeurs des communautés autochtones a augmenté de 0,72 % (voir le graphique 1), tandis que le taux de participation a reculé de 0,30 % au Québec. Toutefois, le taux de participation moyen dans les communautés autochtones n'a pas évolué de la même façon d'une circonscription à l'autre.

GRAPHIQUE 3 Variation des taux de participation par circonscription entre les élections générales provinciales de 2018 et de 2022

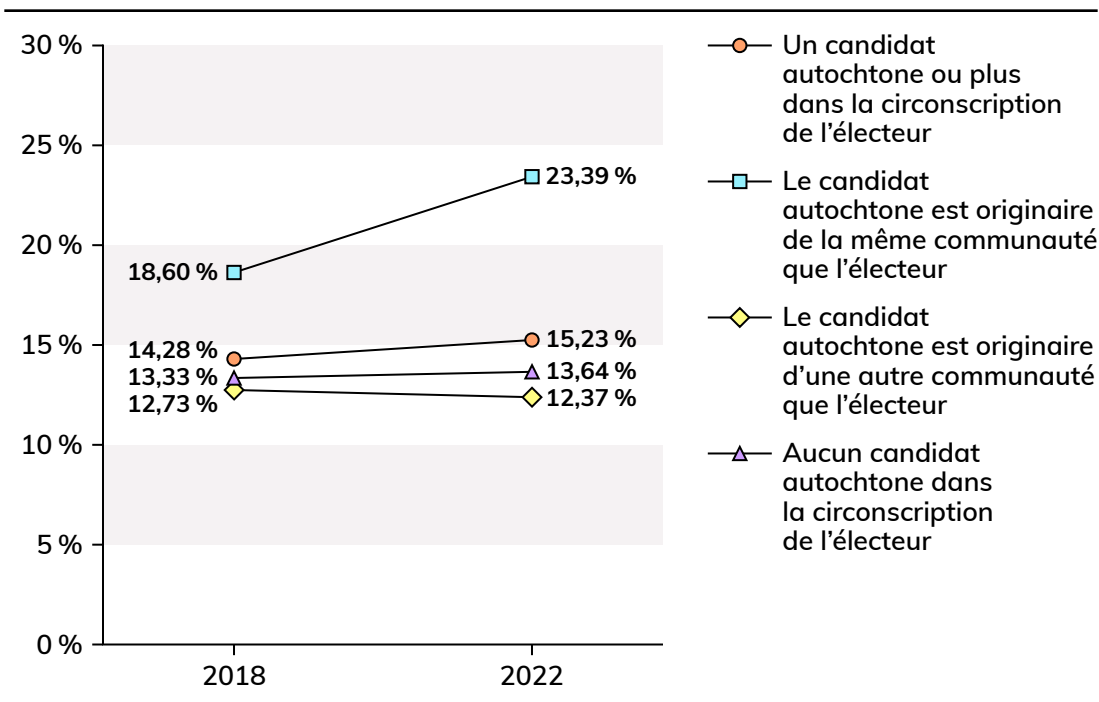


Dans 7 des 16 circonscriptions où il y a des communautés autochtones, l'augmentation du taux de participation a été supérieure à 0,72 %. Dans 7 autres circonscriptions, le taux de participation a diminué.

Un nombre record de candidates et candidats autochtones ont fait campagne lors des élections de 2022. Dans les circonscriptions où l'on trouve des communautés autochtones, six candidats autochtones ont fait campagne¹.

Le taux de participation des électrices et des électeurs des communautés autochtones qui pouvaient voter pour au moins un candidat autochtone est supérieur à celui des autres communautés en 2022. Comme l'illustre le graphique 4, le taux de participation dans les communautés où il y avait un candidat autochtone est de 15,23 % (ligne marquée d'un cercle orange), alors qu'il est de 13,64 % (ligne marquée d'un triangle mauve) dans les autres communautés. Toutefois, l'augmentation de la participation électorale dans les communautés autochtones où il y avait au moins un candidat autochtone en 2022 est négligeable, puisqu'il est seulement de 0,95 point de pourcentage. Cette augmentation a été portée par la hausse importante de la participation dans les communautés d'où provenaient les candidats autochtones (ligne marquée d'un carré bleu).

GRAPHIQUE 4 Taux de participation dans les communautés autochtones en fonction de la présence d'au moins un candidat autochtone



1. Uapukun Mestokosho, de la communauté de Mingan, dans la circonscription de Duplessis ; Kateri Champagne-Jourdain, de la communauté de Uashat Mak Mani-Utenam, également dans la circonscription de Duplessis ; Jaques Thériault Watso, de la communauté d'Odanak, dans la circonscription de Nicolet-Bécancour ; Michaël Ottereyes, de la communauté de Mashteuiatsh, dans la circonscription de Roberval ; Tunu Napartuk, de la communauté de Kuujuaq, dans la circonscription d'Ungava ; et Maïté Labrecque-Saganash, de la communauté de Waswanipi, dans la circonscription d'Ungava.

Le taux de participation de ces communautés est de 23,39 % ; il a augmenté de 4,79 points de pourcentage depuis 2018 (ligne marquée d'un carré bleu). En revanche, le taux de participation des électeurs qui pouvaient voter pour un candidat autochtone non originaire de leur communauté dans leur circonscription (ligne marquée d'un losange jaune) est inférieur à celui des communautés où aucun candidat autochtone n'a fait campagne (ligne marquée d'un triangle mauve). Le taux de participation de ces électeurs a même diminué de 0,36 point de pourcentage entre 2018 et 2022.

Taux de participation selon le sexe

Les taux de participation des électrices et des électeurs des communautés autochtones selon le sexe reflètent les tendances observées au Québec lors des élections générales de 2022. Le taux de participation des femmes (15,73 %) est plus élevé que celui des hommes (13,66 %) ; l'écart est de deux points de pourcentage. Les femmes de tous les groupes d'âge votent plus que leurs homologues masculins, à l'exception des femmes de 75 ans et plus. C'est d'ailleurs dans ce groupe que l'écart entre les deux sexes est le plus élevé : la participation des hommes est supérieure de près de 6 points de pourcentage à celle des femmes.

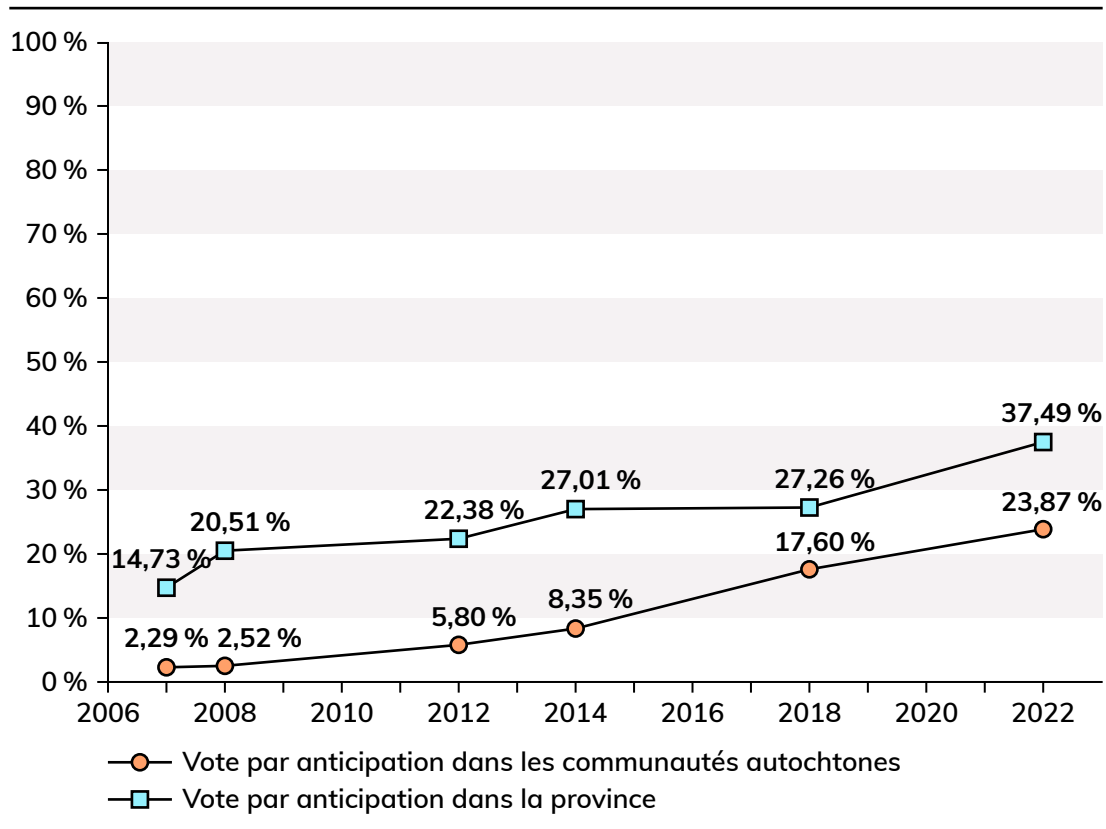
TABLEAU 1 Taux de participation des électrices et des électeurs des communautés autochtones selon leur sexe lors des élections générales provinciales de 2022

Groupes d'âge	Taux de participation autochtone		Taux de participation provincial	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
De 18 à 24 ans	6,44 %	4,67 %	59,19 %	49,56 %
De 25 à 34 ans	10,46 %	7,32 %	58,00 %	50,91 %
De 35 à 44 ans	13,64 %	11,70 %	63,76 %	58,12 %
De 45 à 54 ans	21,67 %	19,23 %	68,59 %	62,63 %
De 55 à 64 ans	26,92 %	26,14 %	73,61 %	69,72 %
De 65 à 74 ans	31,83 %	31,05 %	78,82 %	77,37 %
75 ans et plus	21,81 %	27,78 %	65,54 %	73,29 %
TOTAL	15,73 %	13,66 %	67,79 %	63,67 %

Vote par anticipation

Le taux de votes exercés par anticipation a atteint un sommet en 2022. Près d'un quart des votes ont été exercés avant le 3 octobre 2022 dans les communautés autochtones du Québec.

GRAPHIQUE 5 Taux de votes exercés par anticipation dans les communautés autochtones de 2007 à 2022

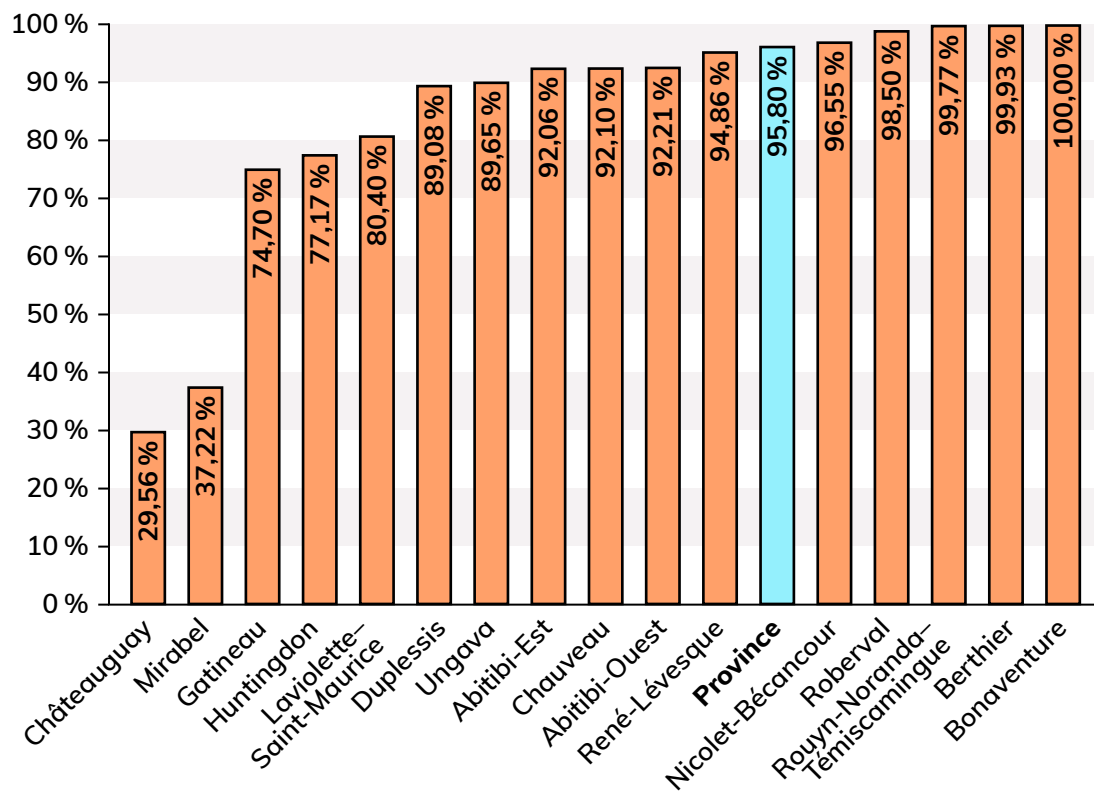


Le taux de vote par anticipation demeure toutefois inférieur dans les communautés autochtones que dans la province. En 2022, 37,49 % des électrices et des électeurs de la province ont voté par anticipation.

Inscription à la liste électorale

Le taux d'inscription des membres des communautés autochtones à la liste électorale permanente du Québec était de 79,80 % en 2022. Depuis les élections provinciales de 2007, le taux de couverture de la liste électorale a augmenté de plus de 14 points de pourcentage dans les communautés autochtones.

GRAPHIQUE 6 Taux d'inscription à la liste électorale des personnes dans les communautés autochtones par circonscription en 2022



La moyenne des taux d'inscription des membres des communautés autochtones demeure toutefois inférieure de 15,23 % au taux de la population québécoise, qui s'élève à plus de 95 %. Les taux d'inscription dans les communautés autochtones des circonscriptions de Châteauguay et de Mirabel se démarquent : ils étaient inférieurs à 40 % en 2022. La moyenne du taux d'inscription des membres des autres communautés autochtones est de 90,30 %.

Faits saillants

Cette analyse se fonde sur les données des listes électorales annotées des élections générales provinciales de 2007 à 2022 dans la centaine de sections de vote où sont situées des communautés autochtones².

- Le taux de participation aux élections générales provinciales de 2022 est de 14,66 % dans les communautés autochtones.
- Le taux de participation varie grandement d'une communauté à l'autre. Il est supérieur à 52 % dans quatre communautés autochtones, alors que certaines communautés votent très peu et d'autres, pas du tout.
- Le taux de participation dans les communautés autochtones a augmenté de 0,72 % de 2018 à 2022.
- L'intérêt envers les candidates et candidats autochtones originaires de la communauté de certains électeurs pourrait expliquer une partie importante de l'augmentation de la participation électorale lors des élections de 2022.
- Les taux de participation électorale selon le sexe chez les membres des communautés autochtones reflètent les tendances observées dans la population québécoise.
- Le recours aux modalités de vote par anticipation suit la même tendance dans les communautés autochtones que dans la province. Les membres des communautés autochtones votent toutefois moins par anticipation que la population québécoise.
- Le taux d'inscription des membres des communautés autochtones à la liste électorale permanente du Québec en 2022 est inférieur de 15,23 % à celui de la population québécoise.

Conclusion

Cette analyse illustre l'écart de participation qui existe entre les membres des communautés autochtones et le reste de l'électorat du Québec lors des élections générales provinciales depuis 2007. Cette analyse permet de brosser un portrait plus nuancé du comportement électoral des communautés autochtones grâce aux données de leurs sections de vote, recueillies sur les listes annotées.

2. Selon l'élection, le nombre de sections de vote dans les communautés autochtones varie de 98 à 103.

Annexe

Taux de participation dans les communautés autochtones de 2007 à 2022

Circonscription et communautés	2007	2008	2012	2014	2018	2022
Abitibi-Est	20,61 %	19,58 %	10,28 %	9,96 %	10,77 %	4,33 %
Kitcisakik	30,30 %	52,27 %	21,43 %	11,86 %	25,84 %	2,20 %
Lac-Simon	20,00 %	17,10 %	8,89 %	9,64 %	8,96 %	4,55 %
Abitibi-Ouest	51,91 %	20,21 %	27,04 %	33,02 %	28,93 %	27,97 %
Pikogan	51,91 %	20,21 %	27,04 %	33,02 %	28,93 %	27,97 %
Berthier	21,06 %	13,77 %	14,33 %	12,90 %	7,36 %	12,70 %
Manawan	21,06 %	13,77 %	14,33 %	12,90 %	7,36 %	12,70 %
Bonaventure	9,20 %	3,84 %	14,77 %	30,68 %	5,43 %	4,43 %
Gesgapegiag	12,11 %	0,27 %	26,62 %	51,43 %	8,37 %	3,43 %
Listuguj	8,19 %	5,00 %	10,74 %	23,57 %	4,40 %	4,80 %
Châteauguay	0,47 %	0,24 %	1,87 %	0,18 %	0,35 %	0,86 %
Kahnawake	0,47 %	0,24 %	1,87 %	0,18 %	0,35 %	0,86 %
Chauveau	46,15 %	34,74 %	63,15 %	60,25 %	54,80 %	59,85 %
Wendake	46,15 %	34,74 %	63,15 %	60,25 %	54,80 %	59,85 %
Duplessis	23,02 %	12,18 %	16,77 %	16,16 %	11,13 %	13,37 %
Kawawachikamach	27,93 %	18,12 %	17,36 %	28,89 %	13,05 %	11,21 %
La Romaine	17,89 %	11,08 %	20,67 %	12,02 %	10,76 %	14,56 %
Matimekosh Lac-John	17,34 %	5,01 %	6,93 %	9,89 %	10,59 %	6,28 %
Mingan	3,03 %	6,45 %	6,94 %	0,00 %	0,44 %	19,76 %
Nutushkuan	32,36 %	21,46 %	18,29 %	20,62 %	9,77 %	0,99 %
Pakuashipi	25,50 %	8,26 %	18,86 %	21,55 %	11,48 %	10,94 %
Uashat-Maliothenam	23,21 %	10,97 %	18,26 %	15,43 %	12,62 %	18,14 %
Gatineau	14,52 %	2,26 %	6,85 %	5,58 %	7,40 %	4,30 %
Kitigan Zibi	17,88 %	2,81 %	8,50 %	6,89 %	9,20 %	5,45 %
Lac-Rapide	0,00 %	0,00 %	0,00 %	S. O.	0,00 %	0,00 %
Huntingdon	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,08 %	0,00 %
Akwesasne	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,08 %	0,00 %
Laviolette-Saint-Maurice	20,31 %	14,90 %	14,92 %	17,18 %	8,09 %	6,90 %
Obedjiwan	12,84 %	8,65 %	10,49 %	10,86 %	4,87 %	1,51 %
Wemotaci	28,54 %	21,85 %	20,17 %	24,46 %	12,10 %	14,33 %

Circonscription et communautés	2007	2008	2012	2014	2018	2022
Mirabel	24,23 %	14,78 %	24,86 %	24,26 %	15,04 %	19,02 %
Kanesatake	24,23 %	14,78 %	24,86 %	24,26 %	15,04 %	19,02 %
Nicolet-Bécancour	58,55 %	41,79 %	57,23 %	54,40 %	48,63 %	53,57 %
Odanak	54,71 %	44,19 %	55,11 %	51,81 %	48,77 %	54,12 %
Wôlinak	68,75 %	35,20 %	62,59 %	60,99 %	48,28 %	52,33 %
René-Lévesque	21,19 %	14,65 %	19,21 %	15,50 %	14,60 %	15,93 %
Essipit	60,87 %	56,54 %	66,51 %	61,86 %	57,14 %	53,31 %
Pessamit	15,64 %	8,76 %	12,18 %	8,59 %	8,12 %	10,48 %
Roberval	31,83 %	19,97 %	29,99 %	32,29 %	26,29 %	24,70 %
Mashteuiatsh	31,83 %	19,97 %	29,99 %	32,29 %	26,29 %	24,70 %
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	30,80 %	17,40 %	23,43 %	35,89 %	13,25 %	8,52 %
Hunter's Point	0,00 %	0,00 %	0,00 %	S. O.	0,00 %	0,00 %
Kebaowek	40,50 %	27,23 %	31,84 %	61,09 %	15,95 %	1,89 %
Timiskaming	28,65 %	14,10 %	20,96 %	28,97 %	14,08 %	16,35 %
Winneway	25,26 %	14,08 %	18,54 %	15,47 %	7,39 %	1,01 %
Ungava	26,53 %	18,51 %	20,98 %	26,54 %	13,20 %	14,30 %
Akulivik	30,96 %	33,33 %	34,34 %	24,92 %	10,96 %	8,17 %
Aupaluk	44,44 %	35,53 %	16,84 %	47,57 %	23,53 %	14,62 %
Chisasibi	16,05 %	11,13 %	13,54 %	21,35 %	11,34 %	7,15 %
Eastmain	27,30 %	21,37 %	17,55 %	26,71 %	12,55 %	11,42 %
Inukjuak	29,59 %	23,59 %	31,28 %	25,35 %	19,09 %	19,96 %
Ivujivik	38,89 %	35,76 %	12,63 %	20,31 %	17,41 %	6,59 %
Kangiqsualujjuaq	37,63 %	23,44 %	26,80 %	27,80 %	9,95 %	17,49 %
Kangiqsujuaq	57,00 %	26,37 %	20,05 %	37,89 %	20,55 %	23,23 %
Kangirsuk	37,67 %	32,72 %	36,53 %	34,28 %	21,15 %	14,70 %
Kuujjuaq	43,90 %	30,14 %	36,37 %	35,91 %	21,76 %	26,75 %
Kuujuarapik	24,25 %	14,71 %	17,59 %	30,39 %	13,48 %	17,20 %
Mistissini	16,58 %	6,87 %	12,51 %	23,27 %	8,31 %	11,54 %
Nemaska	32,61 %	20,58 %	15,69 %	16,44 %	10,88 %	13,60 %
Oujé-Bougoumou	24,64 %	20,95 %	26,30 %	32,18 %	10,67 %	22,20 %
Puvirnituaq	28,37 %	17,66 %	20,53 %	15,84 %	12,94 %	17,14 %
Quaqtaq	45,28 %	35,29 %	30,17 %	32,45 %	21,40 %	18,65 %

Circonscription et communautés	2007	2008	2012	2014	2018	2022
Salluit	35,52 %	28,71 %	18,26 %	30,96 %	9,96 %	10,60 %
Tasiujaq	43,41 %	38,93 %	29,30 %	32,35 %	18,75 %	26,44 %
Umiujaq	40,10 %	43,06 %	33,74 %	47,08 %	13,72 %	20,97 %
Waskaganish	15,91 %	13,96 %	20,86 %	25,94 %	13,23 %	9,22 %
Waswanipi	29,24 %	17,11 %	19,18 %	29,18 %	7,81 %	16,57 %
Wemindji	22,28 %	16,18 %	21,61 %	29,61 %	15,66 %	14,37 %
Whapmagoostui	7,23 %	4,38 %	8,58 %	10,20 %	5,85 %	5,10 %